

APPEL À PROJETS 2025

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) et ses membres lancent leur Appel à Projets 2025 en recherche fondamentale et clinique en relation avec les pathologies neurologiques et psychiatriques sur le thème :

« Les mécanismes fondamentaux sous-tendant des approches thérapeutiques communes aux maladies du cerveau »

Les maladies neurologiques et psychiatriques, et leurs symptômes, trouvent leur origine dans certaines anomalies structurelles et/ou fonctionnelles. L'étude de ces dysfonctionnements vise à mettre au point des **solutions thérapeutiques** afin de traiter les patients. Si certaines approches thérapeutiques sont spécifiques à telle ou telle pathologie, **nombre d'entre elles sont communes à plusieurs troubles** étant donnés leurs mécanismes ou symptômes communs. Par exemple, la **stimulation cérébrale profonde** identifiée comme efficace dans le traitement de troubles moteurs est aujourd'hui proposée dans les troubles dépressifs résistants. Il existe également des **traitements pharmacologiques**, utilisés à l'origine dans une pathologie, qui sont **repositionnés** dans d'autres pathologies du cerveau comme les antiépileptiques. D'autres pistes thérapeutiques telles que la **thérapie génique** ou encore l'**immunothérapie** sont en cours d'étude pour traiter les maladies du cerveau. La compréhension des mécanismes sous-tendant ces différentes approches thérapeutiques permet d'envisager **une amélioration de leur efficacité, l'identification de nouvelles cibles ou de nouvelles modalités d'applications, jusqu'au repositionnement d'agents thérapeutiques** efficaces dans d'autres pathologies, pour lutter contre les maladies du cerveau.

Cette année, la FRC et ses membres lancent un Appel à Projets visant à identifier et à caractériser les mécanismes sous-tendant les pistes et approches thérapeutiques communes aux maladies du cerveau, et à explorer des pistes thérapeutiques à partir de ces connaissances scientifiques.

- L'Appel à Projets concerne en particulier les recherches suivantes :
 - Elucider les **mécanismes qui sous-tendent l'efficacité d'une thérapie utilisée ou explorée** dans le cadre de plusieurs pathologies du cerveau (thérapies médicamenteuses, thérapies cognitives, thérapies physiques, alimentation, stimulations cérébrales...).
 - Identifier de **nouvelles pistes ou cibles thérapeutiques communes sur la base d'un mécanisme pathologique**, déjà identifié, commun à plusieurs pathologies (cibles liées à la neuroinflammation, aux défauts synaptiques, aux défauts de neurotransmetteurs, aux défauts de connectivité, aux mutations génétiques et épigénétiques...).
 - Contribuer au développement d'**une approche thérapeutique utile à plusieurs pathologies cérébrales sur la base d'un mode d'action commun** à d'autres maladies (thérapie génique, immunothérapie, stimulations cérébrales, thérapie cellulaire...).
- Les projets doivent, de façon obligatoire, impliquer des **approches ou cibles thérapeutiques retrouvées dans au minimum 2 pathologies distinctes du cerveau. Cet aspect devra être clairement explicité dans le rationnel du projet. Une attention particulière sera donnée aux pathologies entrant dans le champ des associations membres de la FRC** (voir logos en bas de page).
- **Les projets multidisciplinaires et translationnels** impliquant plusieurs équipes fondamentales et/ou cliniques seront privilégiés.
- Des subventions d'un montant de 80 000 euros chacune pourront être accordées pour une durée d'une ou deux années. Les subventions pourront être demandées pour financer de l'équipement, du fonctionnement, du personnel (vacations, gratifications de stage, 4ème année de thèse, contrat à durée déterminée de post-doctorat, ingénieur ou technicien).
- Le porteur du projet doit être un chercheur ou clinicien statutaire dans un organisme français éligible (voir critères d'éligibilité). Chaque équipe impliquée, qu'elle soit porteuse ou partenaire d'un projet, ne pourra bénéficier que d'un seul financement dans le cadre de cet Appel à Projets.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

La sélection des demandes de soutien s'effectuera en 2 phases, selon le calendrier suivant :

- Phase 1**
- Soumission du dossier d'intention (email et papier) **avant le lundi 7 octobre 2024 à 23h59** (cachet de la poste faisant foi). Les formulaires sont téléchargeables sur : <https://www.frcneurodon.org/informer-sur-la-recherche/appels-a-projet-en-cours/candidater/>
 - Les résultats de cette première sélection seront connus mi-décembre 2024.
- Phase 2**
- Pour les candidatures présélectionnées, un projet détaillé (6 pages maximum) devra être soumis, ainsi qu'une liste de 10 publications récentes.
 - Ce dossier final devra parvenir à la FRC (email et papier) **mi-février 2025**.
 - Les lauréats sélectionnés par le Conseil d'Administration sur recommandations du Conseil Scientifique seront connus mi-juillet 2025.

CONTACT :

Tél : 01.58.36.46.43
recherche@frcneurodon.org

FRC Neurodon
30 rue Pasquier 75008 Paris

Pour connaître le fonctionnement de la FRC et de son Conseil scientifique : frcneurodon.org